



SOROPTIMIST INTERNATIONAL D'EUROPE

DIRECTIVES: QUAND IL Y A DEUX CLUBS OU PLUS DANS UN MEME PAYS

COOPERATION - COMMUNICATION - CONTACTS avec les autres clubs dans le même pays

Les Clubs individuels d'un même pays **coopèrent** et travaillent ensemble. Cette **coopération** aura déjà commencé entre les Clubs avant la remise de Charte puisque c'est une condition pour créer d'autres clubs dans un pays et - **lorsqu'il y aura au moins sept clubs (au moins 150 membres) - pour la création d'une Union.**

Après la remise de la Charte, les Clubs doivent se rencontrer le plus souvent que possible, mais au moins une fois tous les six mois. **Les réunions inter-clubs** pourraient avoir lieu sur la base d'une rotation pour que chaque Club ait la possibilité d'organiser une réunion. Un résumé sur la réunion doit être envoyé ensuite au SEP.

Les Clubs individuels d'un même pays peuvent en outre travailler **ensemble** à un projet commun pour apprendre ainsi à se partager les responsabilités et **à communiquer** entre eux. Ils peuvent également déposer une demande de fonds conjointe au Fonds d'Action. Ce sera une occasion de plus d'échanger des idées et de consolider leurs liens de **coopération et de communication.** Lorsqu'un Club individuel sollicite un soutien du Fonds d'Action et par la suite n'accomplit pas ses obligations, la pénalité prévue dans les Statuts du Fonds d'Action s'appliquera à tous les Clubs individuels dans ce pays. Une seule demande par année et par pays peut être soumise.

Une déléguée d'un Club individuel sera invitée à la Réunion des Gouverneurs. Cette déléguée devra parler couramment soit le français soit l'anglais, ou les deux. Lorsqu'il y a plus d'un Club dans un pays, l'invitation sera lancée à tour de rôle pour que chaque Club puisse envoyer une déléguée à cet événement important de la Fédération. L'invitation est adressée à la Présidente du Club et, si celle-ci ne peut pas s'y rendre, à une autre déléguée du Club. A son retour, cette déléguée devra faire un rapport sur la réunion à laquelle elle a assisté. Ensuite à la **réunion inter-Clubs**, la déléguée devra se être prête à répondre aux questions et à développer certains points concernant la Fédération, et notamment sur la Réunion des Gouverneurs à laquelle elle vient de participer. La déléguée devra avoir de bonnes connaissances en anglais ou en français, qui sont les deux langues officielles de la Fédération.

Quand des membres d'un Club sont invités à des manifestations organisées par des Unions, ils doivent essayer de **communiquer et de partager leurs expériences** non seulement avec les membres de leur propre Club mais aussi avec ceux de l'autre/des autres Club(s). **L'esprit Soroptimist ne peut être propagé que lorsqu'on communique et l'on coopère.**

Aucun Club individuel ne fonctionne de manière entièrement indépendante lorsqu'il existe d'autres Clubs Soroptimist dans un pays. **Sans la coopération, les contacts et la communication, le Soroptimisme ne peut exister.** Bien que dans certains cas les distances puissent être un inconvénient majeur, celui-ci pourra être surmonté si l'on établit un réseau entre les Clubs. De nos jours, les Soroptimistes sont de plus en plus mobiles et voyagent pour leur travail ou pour leur plaisir dans leur pays. Ces voyages devraient être utilisés pour organiser une réunion, même si c'est pour rencontrer un seul membre d'un autre Club. Elle pourra ensuite raconter à son retour aux autres membres ce qu'elle aura appris lors de cette réunion et partager son expérience avec elles.

Cet échange et cette **coopération** devront également être mentionnés dans le rapport annuel adressé à la Présidente. On ajoutera pour ce faire une rubrique spéciale aux Directives pour l'établissement de rapports.

COOPERATION - COMMUNICATION - CONTACTS avec la Fédération

Pour des questions relatives à l'extension la Présidente de la Commission d'Extension est la personne de contact ; pour des questions administratives il faut s'adresser au SEP. Pour l'Afrique c'est le responsable d'extension pour l'Afrique qui est votre point de contact. Pour toutes autres questions relatives à la Fédération, il faut contacter la responsable pour le suivi.